

CANOË-KAYAK SLALOM

SÉLECTIF
RÉGIONAL

2014

MÛR DE BRETAGNE



Crédit Mutuel
la banque à qui parler



DIMANCHE 23 MARS
BASSIN DÉPARTEMENTAL DE ST AIGNAN

Sélectif Régional Slalom

Dimanche 23 Mars 2014

Renseignements

Par Téléphone :

02.96.26.30.66

Par Courriel :

inscriptions.cckg@gmail.com

Site internet :

www.club-canoe-kayak-guerledan.fr

Le jour de la course toutes les informations seront données au départ du bassin de slalom (St Aignan sous le barrage).

Règlement et sécurité

Entraînement :

Sous la responsabilité des clubs (règlement FFCK, spécifique au slalom).

Compétitions :

Port du casque obligatoire.

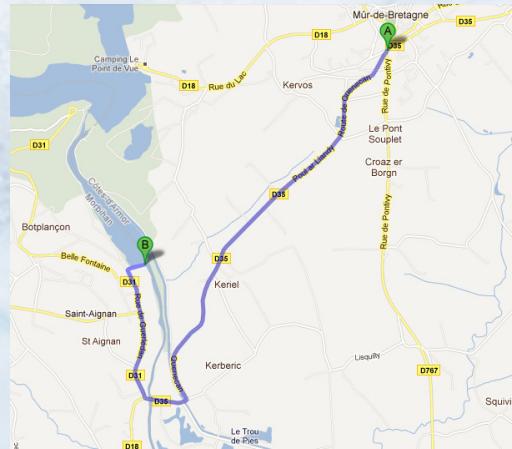
Respect de l'arrêté du 4 mai 1995 et du règlement fédéral.

Une sécurité sera mise en place le jour des compétitions sur le parcours.

Les lachers d'eau de 20m³ sont :

Dimanche de 8h15 à 18h15

Accessibilité



Restauration

Sur place; boissons, sandwichs, gâteaux, ...

Organisation

Structure organisatrice: Club C-K Guerlédan.

R1 : LE FLOCH Laurent - 06.36.94.14.02

Juge-Arbitre: B.ZOUNGRANA

Inscriptions : A renvoyer à l'aide du formulaire ci-joint.

Courriel : inscriptions.cckg@gmail.com

Inscription uniquement en ligne

Echéance : Lundi 17 Mars 2014

Possibilités d'entraînement:

Vendredi 21 et Samedi 22 de 9h à 18h

Sélectif Régional Slalom

Modalités de Course

Course à une manche de qualification et une manche de finale (finale A et B).

Jugement

Chaque club doit fournir 1 juge non compétiteur pour 3 embarcations inscrites et 2 juges à partir de 12 embarcations inscrites.

Confirmations / Retrait des dossards

Confirmations et retrait des dossards sous le barrage de St Aignan le Dimanche matin à partir 9h00.

Remise des dossards contre un chèque de caution de 50€ par club.

Traceurs

J.Y PRIJENT & C.OLIVIER

Programme Prévisionnel

8h15	Ouverture du Bassin
9h00	Confirmation/Retrait des Dossards
	Fermeture du Bassin
9h00	Réunion des Juges
10h00	Départ Course de qualification
12h30	Fin Course Course de qualification
13h30	Départ Course de Final A et B
15h30	Fin Course de Final A et B
16h30	Remise des Récompenses

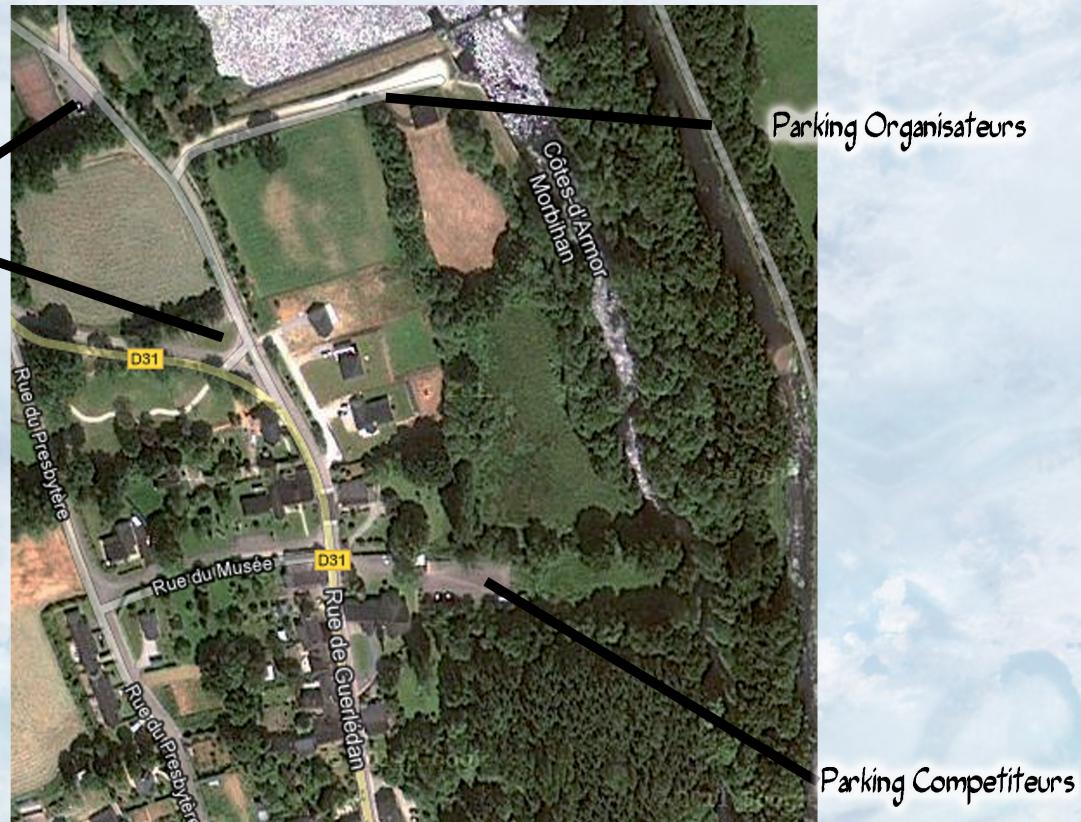
SECURITE ET CONFORMITE DU MATERIEL

Compétition :
Règlement FFCK - vérification par tirage au sort

Entraînements libres :
Sous la responsabilité des clubs (arrêté du 4 mai 1995)

Sélectif Régional Slalom

*Merci de bien vouloir respecter les zones de stationnements
Le parking compétiteurs se trouve derrière l'église de St Aignan*



Le débarquement se fait rive gauche. Le Canal de Nantes à Brest permet de revenir à la zone de départ.

Merci d'avance et Bonnes Courses à tous !